NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2005/14 1^{er} juillet 2005

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (Quarante-septième session, 12-15 septembre 2005, point 5 b) de l'ordre du jour)

RÉVISION DES RÉSOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments

Proposition du groupe restreint

L'étude du document TRANS/SC1/336/Rev.1 (résolution 123) a conduit à l'élaboration du présent questionnaire, qui vise à faciliter le regroupement de toutes les questions à examiner au sein d'une nouvelle version provisoire de la résolution et à évaluer les différentes mesures et politiques adoptées par les États.

Il a été estimé que la consommation et l'abus d'alcool au volant serviraient de base à l'évaluation d'autres situations altérant gravement l'aptitude à la conduite et, en conséquence, la sécurité routière.

Le groupe restreint travaillera sur le document à amender et examinera chacune des préoccupations dominantes et des questions indiquées dans les réponses au questionnaire, de manière à disposer, en temps utile, d'une version actualisée conforme aux principes internationaux de la sécurité routière et du Code de la route.

GE.05-21907 (F) 110705 140705

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ALCOOL AU VOLANT

Législation

1.	Votre pays dispose-t-il d'une législation interdisant de conduire au-delà d'un certain taux
	d'alcool dans le sang?

Alcoolémie	Existe-t-il ur interdisant de cor	ne législation nduire à ce seuil?	autorisé est-il con	u seuil d'alcoolémie nsidéré comme une ou administrative ^b ?
	Oui	Non	Oui	Non
0,2				
0,5				
0,8				
1,0				

^a «Infraction pénale» signifie que le contrevenant peut être condamné à une peine d'emprisonnement;

2.	Quelles sont les sanctions encourues par les contrevenants conduisant sous l'emprise de l'alcool?
	Cocher toutes les réponses pertinentes
	☐ 1-2-3 jours ou plus d'interdiction de conduire
	☐ Prison (jusqu'à jours, veuillez préciser)
	☐ Suspension de permis
	☐ Retrait de permis
	☐ Amende
	☐ Examen médical obligatoire
	☐ Cure de désintoxication obligatoire
	☐ Utilisation obligatoire d'un dispositif de verrouillage du système de démarrage
	☐ Confiscation du véhicule pour les récidivistes
3.	La vente d'alcool est-elle réglementée dans votre pays?
	Veuillez énumérer ou préciser

^b L'«infraction administrative» est une infraction au Code de la circulation ou de la route, qui ne fait pas encourir de perte de liberté personnelle au contrevenant.

4.	À quel âge est-il légal d'acheter du vin?
	de la bière légère?
	de la bière?
	des alcools forts?
5.	Les nouveaux conducteurs ou les élèves conducteurs sont-ils soumis à un seuil d'alcoolémie plus bas?
	□ Oui □ Non
	Quel est ce seuil?
6.	Est-il interdit de conduire avec une bouteille ouverte présente dans l'habitacle du véhicule?
	□ Oui □ Non
7.	Quelles sont les méthodes utilisées par les instances chargées de l'application des règlements pour détecter les conducteurs en état d'ivresse?
	Cocher toutes les réponses pertinentes
	☐ Alcootests aléatoires
	☐ Points de contrôle de l'alcoolémie
	☐ Patrouilles dans les zones à risque
	☐ Patrouilles régulières
8.	Quels sont les signes que doit présenter un conducteur pour que les agents de police lui demandent de se soumettre à un alcootest?
	Cocher toutes les réponses pertinentes
	☐ Aucun – les agents de police sont habilités à le demander en toutes circonstances
	☐ Détection au moyen d'un capteur passif
	☐ Test de sobriété sur place normalisé négatif
	☐ Indices (haleine, présence de bouteilles, trouble de l'élocution)
9.	Un alcootest probant peut-il être conduit sur la voie publique?
	□ Oui □ Non
	Veuillez préciser

Vouill	lez préciser	Oui		Non	
·····					
• • • • • •					
Les ag	gents de la force publique be	énéficient-	ils de pros	orammes de	formatio
Los ag	Sents de la Torce paorique of				Torrider
		Oui		Non	
Veuill	ez expliciter				
•••••				•••••	
• • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	pays mène-t-il des campagn			oliques) dest	inées à a
sur les	s risques d'accidents liés à l	'alcool au	volant?		
		Au plan 1	national	Au plan r	égional
		· ·	NT	Oui	Mon
		Oui	Non	Oui	Non
	TV	Oui	Non		
	TV Radio		Non		
		Oui			
	Radio	Oui			
	Radio Brochures	Oui			
	Radio Brochures Vidéos/CD	Oui			
région Existe	Radio Brochures Vidéos/CD Sites Web Programmes scolaires de cocher «oui» ou «non» al».	selon les re	ubriques «	Au plan nat	ional» et
région Existe	Radio Brochures Vidéos/CD Sites Web Programmes scolaires de cocher «oui» ou «non» nal».	selon les re	ubriques «	Au plan nat	ional» et
région Existe	Radio Brochures Vidéos/CD Sites Web Programmes scolaires de cocher «oui» ou «non» al».	selon les re	ubriques «	Au plan nat	ional» et
région Existe d'éduc	Radio Brochures Vidéos/CD Sites Web Programmes scolaires de cocher «oui» ou «non» al».	selon les reganisations u volant?	ubriques «	Au plan nat	ional» et
